

## Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

### Affichage au pilier public

*A remplir par l'administration communale*

Date 26 mars au 25 avril 2024

### Objet de la demande

*A remplir par le demandeur*

Propriétaire	<u>Nor Development Sàrl</u>			
Demandeur	<u>DMA Dany Maroonian Architecture</u>			
Adresse	<u>Chemin des Graminées 1</u>	Parcelle N°	<u>1752</u>	
Type de demande	<input checked="" type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille	<input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input checked="" type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets	
Arbre classé	<input type="checkbox"/> Oui → N° (voir plan de classement des arbres)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Non			
Essence(s)	<u>Hêtre</u>			
Diamètre(s) du tronc	<u>54</u>	Hauteur(s) :	<u>10</u>	
Etat sanitaire	<u>Mauvais</u>			
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<u>À la suite d'une rupture de sangle lors du déplacement de l'arbre en vue de sa conservation, de son état sanitaire (pourriture du tronc dans une cavité à 1m) et au préconisation du rapport d'expertise, nous soumettons une demande d'abattage avec un remplacement par un sujet adapté aux conditions climatique.</u>			
	<u>Ci-joint plan et rapport d'expertise avant déplacement</u>			

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully